



DECLARATION DE POSE DE FILETS PERMANENTS – CAMPAGNE 2022-2023

A transmettre au SYNDICAT DE L'OLIVE DE NYONS ET DES BARONNIES

40 place de la Libération 26110 NYONS – 04.75.27.41.02 / 06.88.60.28.82 – e-mail : olive.nyonsaoc@orange.fr – Site internet : http://www.nyons-aop.com

IDENTITE DU PRODUCTEUR D'OLIVES

Nom et prénom ou Raison sociale : SIRET

Adresse : Code postal : Ville :

Tél : Portable : E-mail

TOTALITÉ DES PARCELLES IDENTIFIÉES EN AOP
(Ne pas détailler)

ou

PARTIE DES PARCELLES IDENTIFIÉES *
(Détailler ci-dessous)

*IDENTIFICATION DES PARCELLES CONCERNEES :

Dép.	COMMUNE	LIEU DIT	Section	N° Parcelle	Date de pose des filets

Déclaration établie le :

Signature - tampon du producteur d'olives :

Reçu par l'ODG, le